

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 26 juin 2020

De 14h à 17h

En dématérialisée et visioconférence

Projet de résolutions

1^{ERE} RESOLUTION : APPROBATION DU COMPTE RENDU AGO DU 23 MAI 2019

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

2^{EME} RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2019

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

3^{EME} RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

4^{EME} RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

5^{EME} RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1206.16 euros.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Conseil d'Administration et au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

6^{EME} RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1206.16 euros en report à nouveau.

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

7^{EME} RESOLUTION : ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L612-5 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

la fédération des entreprises d'insertion Occitanie

Adresse postale : Réalis, 710 rue Favre de St Castor CS 17406 34184 MONTPELLIER

Siège : 7 rue Hermès 31520 RAMONVILLE ST ANNE

Tél : 04 67 61 80 60

contact.occitanie@lesentreprisesdinsertion.orgwww.lesentreprisesdinsertion.org



8^{EME} RESOLUTION : MANDAT CAC

L'assemblée générale prend acte que les mandats des Commissaires aux comptes arrivent tous deux à expiration lors de l'assemblée générale amenée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2019, à savoir :

Monsieur Jean-Marie MORALES

84 Rue Maurice Bédart 34080 MONTPELLIER

Commissaire aux comptes titulaire

Et

La société OLIVER & ASSOCIES

9 rue Ernest Cognacq ZAC Bonne Source 11100 Narbonne

Commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler leurs mandats et de nommer, pour une durée de six (6) exercices soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

R2M AUDIT

Siège social : 84 rue Maurice Bédart – 34080 MONTPELLIER

Commissaire aux comptes Titulaire

Et

AUDIT Associés Méditerranée

67 route de Béziers - 34 430 Saint Jean de Védas

Commissaire aux comptes suppléant

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

9^{EME} RESOLUTION : DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Vote pour..... Vote contre..... Abstention.....

la fédération des entreprises d'insertion Occitanie

Adresse postale : Réalis, 710 rue Favre de St Castor CS 17406 34184 MONTPELLIER

Siège : 7 rue Hermès 31520 RAMONVILLE ST ANNE

Tél : 04 67 61 80 60

contact.occitanie@lesentreprisesdinsertion.org www.lesentreprisesdinsertion.org

